



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



Présenté lors de l'Assemblée Générale du 21 juin 2022

Message du Président de l'ARAJ Broye

« Cap maintenu, malgré tout... »

L'année 2021 a réservé son lot d'imprévus. Fin 2020, on espérait pouvoir se sortir rapidement de cette pandémie, mais il a fallu sans cesse s'adapter. L'occasion m'est donc donnée de relever le professionnalisme des différents collaborateurs et collaboratrices impliqués au quotidien. Lors de pics, la gestion des postes et responsabilités a également été menée de manière très efficace, même s'il a fallu réduire des groupes d'enfants ou voir même fermer une structure, le temps d'une journée. La communication a été exemplaire et les parents se sont montrés compréhensifs.

Lors de la rentrée d'août 2021, une nouvelle structure d'accueil « Croc'Odile » a vu le jour dans le flambant neuf collège payernois sis aux Rammes. Une seconde structure s'est ouverte à Corcelles-près-Payerne le « Croc'Banquise ». Ces deux UAPE (Unité d'Accueil Pour Ecoliers) reçoivent des enfants par module, entre 7h et 18h30, et proposent un accueil de qualité, reconnu et apprécié par les familles. Nous ne pouvons que nous féliciter de l'augmentation de notre offre pour les écoliers dans notre région.

Le nombre d'AMF actives au sein de notre réseau est resté stable. Nous comptons en fin d'année 2021 55 AMF actifs et je profite de l'occasion pour les féliciter de l'excellence de leur travail, si primordial pour les familles.

De plus, et pour la deuxième année consécutive, je suis heureux de constater que la clôture des comptes nous permet de restituer un montant conséquent aux communes. Notre réseau est sain financièrement et je m'en réjouis.

Enfin, par ces quelques lignes, je tiens à féliciter et remercier chaleureusement l'ensemble du personnel de l'ARAJ ainsi que le Comité directeur qui œuvrent sans compter pour assurer le bon fonctionnement de notre réseau. Merci également aux comités des associations et au personnel des structures pour l'implication et le professionnalisme qu'ils démontrent et consacrent à l'accueil de la petite enfance.

Payerne, Avril 2022

Edouard Noverraz, président de l'ARAJ et de l'ARAS

Toutes les références à des personnes ou des fonctions citées dans ce document s'appliquent indifféremment aux hommes et aux femmes.

1. Réseau

Que dire de 2021... on ne peut bien sûr pas éviter d'aborder la pandémie qui a continué à perturber nos habitudes... L'Accueil Familial de Jour en a particulièrement fait les frais puisque dès qu'un ou une AMF (ou quelqu'un de sa famille) tombe malade, c'est tous les enfants qu'il.elle accueille qui doivent être replacés ou gardés à la maison par leurs parents. Au niveau administratif, des demandes d'APG ont été déposées pour chaque cas qui remplissait les conditions fixées par la caisse de compensation AVS. La structure Les Passerelles à Payerne a également été fermée une semaine en décembre car trop de membres du personnel étaient malades et l'accueil n'a pas pu être assuré.

L'année 2021 a bien sûr aussi été marquée par des événements réjouissants ; L'ARAJ a pris un virage digital d'envergure !

- ❖ Depuis janvier, la plateforme Kibe RPI permet aux AMF d'introduire leurs heures de garde directement sur une tablette ou un ordinateur. Après validation, les décomptes sont transmis à l'ARAJ en fin de mois et sont comptabilisés dans notre programme informatique.
- ❖ En février le Comité donne son aval pour lancer le projet « KibePORTAIL », portail d'inscription en ligne pour les parents. Sauf imprévu, cette fonction qui modifiera tout le processus des inscriptions tant pour les parents, les directrices que pour l'équipe administrative sera effective début 2022.
- ❖ L'ARAJ possède désormais un compte LinkedIn !

Assemblée Générale

Deux Assemblées Générales ordinaires ont été organisées en 2021; une assemblée en juin par correspondance et le 9 novembre en présentiel à Granges-Marnand.

- ❖ Lors de l'AG de juin, les comptes 2020 et le rapport d'activité ont été validés. Les membres se sont également prononcés pour l'acceptation des nouveaux statuts de l'ARAJ ; ceux-ci, inchangés depuis l'introduction de l'accueil parascolaire survenue en 2014, ont bénéficié d'une mise à jour nécessaire. La nouvelle clé de répartition des charges votée par les communes en 2020 y a été intégrée.
- ❖ Lors de l'assemblée générale de novembre, le budget 2022 a été accepté. Le bureau de l'ARAJ a procédé à une révision des règlements et conditions financières pour les trois formes d'accueil ; ceci non seulement pour apporter quelques modifications mais aussi dans le but d'adapter et d'intégrer des articles en lien avec la mise en route du futur portail d'inscription en ligne dédié aux familles qui sera opérationnel début 2022. L'introduction de jetons de présence pour les délégués a aussi été acceptée. Lors de cette assemblée, Mme Lacoste, Secrétaire Générale de la FAJE, est venue nous présenter le dispositif vaudois d'accueil de jour des enfants.
- ❖ Une assemblée extraordinaire aurait dû avoir lieu le 3 mars avec pour objet de faire valider une adaptation des barèmes de pension de l'accueil parascolaire et de l'Accueil Familial de Jour mais celle-ci a été annulée pour des questions sanitaires. Un vote par correspondance a été organisé, les nouveaux barèmes ont été acceptés et sont ainsi entrés en vigueur à la rentrée scolaire.
- ❖ Sur le plan politique, l'année 2021 a été marquée par la mise en place de la législature 2021-2026 et par conséquent l'arrivée de nouveaux délégués à l'ARAJ. Une assemblée extraordinaire appelée Séance d'installation a permis d'accueillir la nouvelle délégation le 9 septembre à la salle du Tribunal à Payerne. 41 délégués dont 26 « nouveaux » ont ainsi pris leurs fonctions et ont fait connaissance avec le fonctionnement de notre Association.

Comité Directeur

Lors des 10 séances de comité organisées durant l'année, divers thèmes habituels ont été abordés : bouclage des comptes, budgets, statistiques, rapport d'activité, demandes de placements hors-réseau.

Ci-après, les principaux points traités et décisions prises par le Codir au cours de l'année 2021:

- ❖ Le Codir de l'ARAJ a été interpellé en début d'année par la FAJE car selon son règlement le prix des repas facturé aux parents doit être identique pour toutes les structures d'une même forme d'accueil. Or, à l'ARAJ, les associations scolaires se fournissent chez des traiteurs différents ce qui implique des prix différents. Le prix coûtant est ensuite facturé aux parents des enfants qui fréquentent les structures parascolaires. Pour la FAJE, l'ARAJ devrait facturer le même prix à tous les parents, quel que soit le tarif du fournisseur. Les Associations scolaires ont délégué à l'ARAJ le soin de demander un avis de droit à la juriste de l'UCV sur le terme « politique tarifaire », juriste qui a confirmé que nous ne pouvons pas continuer à facturer des montants différents pour les repas parascolaires. Le comité et les associations scolaires vont se concerter et trouver une solution commune pour la rentrée 2022.
- ❖ Monsieur Christian Cuvit, membre fondateur, caissier et responsable de l'ARAJ depuis sa création en 2009, prend une retraite bien méritée. Fin juin, nous remercions aussi Mme Aliette Rey, membre du Codir depuis 2011, qui quitte le comité en raison de la nouvelle législature. Merci à eux deux pour toutes ces années de précieuse et efficace collaboration !
- ❖ Une convention Inter-réseaux a été signée avec l'Arpeje -réseau d'Avenches et environs- et est entrée en vigueur le 1^{er} août.
- ❖ Le 14 septembre, nous avons eu la chance d'organiser la rencontre des réseaux vaudois, assemblée qui a lieu deux fois par année. Plus de 70 personnes ont participé à cette séance suivie d'un apéritif dinatoire qui a eu lieu sur le site du Gyb.
- ❖ En novembre, deux représentantes de la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) sont venues nous présenter un projet de financement par l'Etat de Vaud de places d'accueil réservées aux familles au bénéfice du RI. Cela se fait déjà dans plusieurs structures vaudoises. Une décision sera prise en 2022.

Accueil Préscolaire collectif

Le fonctionnement général de l'accueil préscolaire subit peu de changements et se déroule bien ; les échanges et la collaboration entre les directrices et l'ARAJ sont fréquents et efficaces.

Les deux structures préscolaires, Pomme-Cannelle (Moudon et Lucens) et Les Passerelles (Payerne et Corcelles) réparties sur 4 sites totalisent à la fin de l'année 178 places d'accueil pour quelques 485 enfants âgés de 0 à 4 ans. En fin de ce rapport d'activité vous trouverez plusieurs tableaux qui détaillent le nombre d'enfants accueillis par commune ainsi que le taux d'occupation des structures préscolaires.

Accueil Parascolaire

L'offre parascolaire au sein des communes de l'ASIPE s'est considérablement étoffée puisque deux nouvelles structures parascolaires ont ouvert leurs portes à la rentrée scolaire d'août ! Le Croc'Odile avec une capacité maximale de 72 places dans le nouveau collège des Rammes et le Croc'Banquise avec 36 places à Corcelles accueillent les écoliers de 1 à 8P.

Au 31 décembre 2021, 8 UAPE qui totalisent 384 places autorisées dans notre réseau ont accueilli 657 enfants âgés entre 4 et 12 ans.

Plusieurs tableaux en fin de ce document vous renseignent sur les horaires, les modules, le nombre de places offertes par structure, sur le nombre d'enfants accueillis par commune et par structure ainsi que sur le taux d'occupation des structures.

Accueil Familial de Jour

Des informations quant à l'organisation de cette forme d'accueil vous sont données au chapitre 4.

Relations ARAJ - structures d'accueil

Le personnel administratif de l'ARAJ se répartit les dossiers des familles d'après le nom de la maman. De ce fait, chaque collaboratrice traite ses propres dossiers et connaît la situation de chaque famille. Lorsque les directrices souhaitent obtenir ou apporter des informations concernant un placement, elles savent directement à qui s'adresser.

Que ce soit par mail, par téléphone ou au moyen de formulaires, les échanges entre l'ARAJ et les structures sont quotidiens, permanents et efficaces.

Relations ARAJ - parents

Durant l'année, l'administration de l'ARAJ a traité les dossiers pour plus de 1550 enfants.

De même que pour les directrices des structures, les parents ont toujours contact avec la même interlocutrice lorsqu'ils appellent le bureau de l'ARAJ.

Bien que la plupart des parents paient leurs factures de manière régulière, il arrive que lors de difficultés financières, l'ARAJ envisage des paiements échelonnés afin de permettre aux parents de s'acquitter de leurs frais de pension dans les meilleures conditions. Malheureusement il arrive parfois, qu'après avoir tenté toutes les possibilités, le personnel administratif assume la lourde tâche de devoir mettre fin à un placement pour défaut de paiement.

Au niveau cantonal

- ❖ Les subventions cantonales ordinaires versées par l'intermédiaire de la FAJE (Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants) représentent le 31% de la masse salariale du personnel éducatif pour les accueils pré et parascolaires. Ces aides financières s'élèvent pour l'ARAJ à Frs. 1'933'856.00 pour l'ensemble du personnel des structures de ces deux formes d'accueil.
- ❖ La participation financière ordinaire de la FAJE pour l'Accueil Familial de Jour est calculée de manière différente et prend en compte le nombre d'accueillant(e)s ainsi qu'un forfait d'EPT de coordinatrice. Pour l'année 2021, les subventions cantonales pour cette forme d'accueil s'élèvent pour l'ARAJ à Frs. 312'368 (Frs. 334'484 en 2020) et représentent le 12.06% des coûts de l'AFJ (11.83% en 2020).
- ❖ Les différentes aides au démarrage sont octroyées lorsqu'une structure augmente son offre d'accueil. Pour le parascolaire, un montant unique de Frs. 4'000 est versé par place occupée à plein temps. En ce qui concerne l'accueil préscolaire, les aides au démarrage sont octroyées pendant trois ans pour chaque place occupée à plein temps ; Frs. 5'000 pour la première année, Frs. 2'500 pour la deuxième et Frs. 1'000 pour la troisième année.

Les aides au démarrage pour l'année 2021 s'élèvent à Frs. 148'220.00 pour toutes les structures du réseau (Frs. 223'200 en 2020).
- ❖ De plus, la FAJE alloue un montant de Fr. 1'500.00/an (au pro rata) pour les personnes en formation dans le domaine éducatif. La formation doit donner accès à un titre professionnel et/ou académique de niveau secondaire ou tertiaire selon les lois fédérales sur la formation pour pouvoir bénéficier de cette subvention. Pour 2021, le montant de cette subvention représente Frs. 30'000 (Frs. 33'000 pour 2020).
- ❖ La FAJE apporte aussi une aide financière aux structures qui ont adhéré à la CCT par un versement de 5'000.- par an durant 3 ans. Les Passerelles (3^{ème} année de contribution) et Pomme-Cannelle (2^{ème} année) ont pu en bénéficier en 2021. En revanche, étant donné que les structures parascolaires font partie des associations scolaires et sont soumises aux statuts du personnel intercommunal, elles n'entrent pas dans les conditions de cette convention collective et ne peuvent prétendre à cette subvention.

- ❖ La FAJE soutient les structures à temps d'ouverture restreint (TOR) comme les haltes-jeux et jardins d'enfants même s'ils ne sont pas membres d'un réseau. Ces structures peuvent proposer un accueil d'urgence pour les parents qui sont, pour différentes raisons, momentanément empêchés.

Les structures TOR de notre région qui bénéficient d'un tel soutien sont l'Arc-en-Ciel à Grandcour, Le Ballon Rouge à Granges-près-Marnand et Pic'Mousse à Lucens. Une nouvelle convention a été signée en décembre avec la structure Graine de Curieux à Moudon et prendra effet en janvier 2022.

Les subventions versées par la FAJE en 2021 pour ces structures TOR représentent Frs. 57'243 au total, somme non-négligeable pour ces « petites écoles » qui doivent bien souvent faire preuve de beaucoup d'ingéniosité pour récolter des fonds essentiels à leur fonctionnement.

- ❖ En décembre 2021, la FAJE nous a informés de la décision de la Confédération de soutenir les mesures de subventionnement du rabais fratrie et toute mesure destinée à réduire la facture des parents. Dans ce cadre-là deux types de mesures seront annoncées et mises en œuvre en 2022.

2. Gestion administrative de l'ARAJ Broye

2.1 Organisation

C'est l'ARAS BROYE-VULLY qui traite toutes les tâches administratives dévolues au Réseau ARAJ Broye. Ces dernières ne subissent pas de modification et restent les mêmes d'année en année.

Calcul et révision du revenu déterminant des parents	Etablissement des contrats de placement	Facturation et encaissement des pensions	Entretiens avec les parents dans le cadre de la gestion du contentieux
Informations aux parents des modifications de tarif	Tenue de la comptabilité et élaboration des comptes et budgets	Elaboration du budget avec les structures membres	Examen des comptes des structures membres
Etablissement des statistiques et du rapport d'activité	Contacts avec les responsables des structures d'accueil	Préparation des séances du Comité Directeur	Secrétariat du Comité Directeur
Secrétariat de l'Assemblée Générale	Participation à la Chambre Consultative de la FAJE	Participation aux rencontres et la Faïtière des réseaux	Participation à divers groupes de travail (STAT VAUD)

2.2 Personnel

Le bureau de l'ARAJ se trouve au 2^{ème} étage de l'Immeuble de la Rue des Terreaux 1 à Payerne dans un local de 100 m2 qui est séparé des locaux de l'ARAS BROYE-VULLY.

Pas de changement survenu au sein du personnel de l'ARAJ en 2021.

Au 31 décembre, le personnel ARAJ représente au total 4.25 EPT ; ci-après la répartition des EPT du personnel administratif de l'ARAJ.



2.3 Coût

Les salaires, le loyer et les diverses prestations fournies par l'ARAS BROYE-VULLY ont été facturés à l'ARAJ Broye. Ceci représente un montant de Frs .612'458.50 pour l'année 2021 (Frs. 561'835.20 en 2020) alors que le budget prévoyait une somme de Frs. 579'600.

485

Enfants accueillis au sein de
178 places d'accueil préscolaire
 collectif (garderies)
(584 enfants pour 212 places en 2020)

3.1 Présentation et rapports des structures d'accueil préscolaire

Centre de Vie Infantile Les Passerelles



LES PASSERELLES
CENTRE DE VIE INFANTILE
PAYERNE | CORCELLES

Situation	En Guillermaux – Payerne Alexandre Dumont - Corcelles
Directrice	Virginie Rey
Responsables de site	Valérie Martin (Payerne) Laure Rapin (Corcelles)
Nombre de places	90 au 31.12.2021
Horaires	6h30 – 18h30
Groupe	5 de 5 bébés 5 de 7 trotteurs 3 de 10 grands
Personnel éducatif	31 éducatrices et ASE + 1 en formation en cours d'emploi 8 apprentis ASE 4 stagiaires 5 remplaçantes
Personnel autre	1 pers. administration 3 pers. intendance et ménage

L'année 2021 a été ponctuée de changements liés au Covid. Neuf nouveaux « plans cantonaux pour l'accueil des enfants » nous ont été envoyés par l'OAJE durant l'année 2021.

A chaque réception d'un plan, nous avons mis en place les directives demandées. Port du masque, désinfection, distances... mesures plus ou moins strictes selon l'évolution de la pandémie.

L'organisation des horaires a été rythmée entre « tests » et « quarantaines », je ne saurais dire combien de fois j'ai prononcé ces mots....

Les équipes ont dû faire face à ce virus en ayant toujours un regard sur l'enfant et son bien-être. Cette situation exceptionnelle nous a permis de développer une capacité d'adaptation tout au long de l'année. Nous avons dû nous respecter les uns les autres. Les équipes se sont montrées soudées et volontaires ce qui nous a permis de passer cette année 2021 le mieux possible. L'accueil de qualité des enfants ainsi que de leurs familles est resté au centre de nos préoccupations jour après jour.

A l'heure où j'écris ces quelques lignes, nous sommes soulagés et heureux, nous pouvons retrouver une normalité qui nous a manqué depuis 2 ans.

Activités : Les enfants des groupes des grands, qui partaient pour l'école en août, ont pu profiter d'une journée en forêt à la Maison des Cadets pour l'équipe de Payerne. L'équipe de Corcelles est allée passer la journée au Jardin Pédagogique. Cette journée est toujours très appréciée de tous, enfants comme professionnels.

Tous les groupes profitent activement du Jardin pédagogique, en allant passer un moment de jeu et de découverte.

Projet : « Graines d'Histoire » est née entre les Passerelles et le SEI (Service Educatif Itinérant). Une rencontre a eu lieu entre les enfants du SEI et ceux des Passerelles autour des livres. De jolis moments sont observés entre les enfants.

Formation : Comme chaque année, nous offrons des places de stages et d'apprentissage, nous mettons un accent particulier sur la formation.

Je vais terminer en remerciant chaleureusement l'ensemble de mon équipe pour le travail accompli durant cette année si particulière.

Virginie Rey, Directrice

Nursery-Garderie Pomme-Cannelle



Situation	Route de Moudon à Lucens Route de Lucens à Moudon
Directrice	Sonia Nicod et Cécile Barras coordinatrice de site
Nombre de places	44 à Moudon et 44 à Lucens
Horaires	6h45 – 18h45
Groupes	3 groupes sur chaque site soit : 10 bébés, 14 trotteurs, 20 grands
Personnel éducatif	26 éducatrices et ASE 4 apprentis et 5 stagiaires
Personnel autre	1 secrétaire comptable 3 intendantes

Nous démarrons l'année 2021 encore empreints des stigmates de l'année 2020. Au sol, les marques rouges imposent les distanciations, le port du masque est toujours obligatoire et sur les murs, les directives cantonales sont toujours en vigueur. Mais nous restons positifs !

Bien que les Brandons soient annulés, les éducatrices organisent une semaine d'activités sur le thème du carnaval. Les familles sont sollicitées pour déguiser et maquiller leurs enfants pour l'occasion. Petits et grands dansent sous les pluies de confettis, durant toute la semaine.

À Pâques, une chasse aux œufs est organisée pour retrouver les chocolats bien cachés par nos deux lapins dans le jardin

En juin, lors du colloque général, nous avons le plaisir d'accueillir une logopédiste qui répond aux questions des éducatrices sur le développement du langage en lien avec le bilinguisme, comment favoriser le développement du langage, les critères de déviances / pathologies ... Cette soirée a remporté un franc succès auprès de l'équipe éducative. D'autres thèmes sont à l'étude pour l'année prochaine.

Puis le mois de juillet arrive. À défaut d'organiser une fête avec les familles, l'équipe moudonnoise propose aux enfants une soirée « crêpes ». Tous les enfants sont conviés ! À Lucens, les éducatrices organisent une semaine « barbecue ». Ce sont là de jolies façons de boucler l'année scolaire.

Au mois de septembre a lieu l'assemblée générale de Pomme-Cannelle. Bien que nous n'ayons pas le plaisir de partager le verre de l'amitié, une quinzaine de parents répondent présents ... Nous oublions presque ce satané virus... mais celui-ci redouble d'intensité dès l'automne. Les enfants du personnel sont durement touchés. Heureusement, les équipes se mobilisent et nous relevons combien l'entraide fut précieuse. Nous exprimons notre sincère gratitude à l'ensemble du personnel pour son soutien et ce bel esprit d'équipe !

À défaut du souper de boîte, le personnel reçoit un petit « kit apéro » composé de quelques friandises, à consommer post-colloque.... Hors de la garderie... évidemment !

Pour fêter Noël, nous sollicitons les parents en leur proposant de bricoler des flocons de neige pour égayer la garderie... Cette année encore ils ne seront pas invités, mais l'équipe met tout en œuvre pour que la magie de Noël demeure ! Le Père Noël nous rend visite plusieurs fois, avec, dans sa hotte, un petit présent pour chaque enfant. Nous terminons cette année 2021 sur une note d'espoir, avec de beaux projets en perspective !

Cécile Barras, Responsable pédagogique



3.2 Présentation et rapports des structures d'accueil parascolaire

Croc'Bonheur



Situation	Rue à Thomas 9 à Payerne
Directrice	Corinne Magne
Responsable de site	Christel Joye
Nb de places	48 places autorisées au 31.12.2021
Heures d'ouverture	7h – 18h30
Personnel éducatif	4 éducatrices 2 auxiliaires 1 apprentie 1 stagiaire 1 assistante à l'intégration
Personnel autre	1 pers. ménage et intendance

Rétrospective de cette année 2021...

Cette année est particulière pour le Croc'Bonheur car certains enfants et quelques adultes de l'équipe éducative partiront au Croc'Odile pour la rentrée prochaine...

Les activités à l'extérieur

Lorsque le temps nous le permet, nous aimons sortir en forêt. Ici, nous avons grillé des cervelas au feu de bois.



En fin d'année scolaire, nous avons organisé plusieurs pique-niques au parc lors des repas de midi afin de profiter du soleil.





Le jardin

A la rentrée scolaire, nous avons acheté des bacs pour pouvoir jardiner avec les enfants. Au mois de septembre, nous avons donc planté quelques herbes aromatiques et autres fleurs résistant à l'hiver, le but étant de sensibiliser les enfants à la nature et leur faire découvrir le plaisir de cultiver.

Le jardinage permet aux enfants d'apprendre la patience puisqu'ils vont devoir attendre plusieurs jours / mois avant de voir apparaître un résultat. C'est également une bonne manière de les responsabiliser et les valoriser.





Activités

Nous avons à cœur de garder le lien entre les enfants et les différentes équipes éducatives. Dans le but de collaborer entre les structures et de renforcer la cohésion d'équipe entre les enfants, le dernier vendredi avant les vacances d'automne, nous avons organisé un match de foot : l'équipe du Croc'Bonheur contre l'équipe du Croc'Odile. (Le Croc'Bonheur a gagné !!!)



La Bibliothèque

Nous collaborons également avec la bibliothèque. Une activité toutes les deux/ trois semaines environ est organisée à la Bibliothèque avec Mme Dias. L'activité est prévue et préparée par cette dernière en fonction de l'âge des enfants (lecture, recherche de livres, coloriage, dessins...). C'est l'occasion pour les plus petits de découvrir la bibliothèque et pourquoi pas de s'inscrire avec l'accord des parents. Pour les enfants déjà inscrits, un temps leur est proposé pour emprunter des livres.



Sport

Chaque jour, les enfants ont la possibilité d'aller à la salle de sport de la DLT. Soit à midi (avant le repas pour les enfants qui mangent au 2^{ème} service) soit à 16h, après l'école. Cette activité a pour but d'offrir aux enfants qui le souhaitent de faire du sport, de se défouler ou simplement de laisser libre cours à leur imagination en créant de nouveaux jeux.



Les fêtes

L'équipe éducative du Croc'Bonheur a décidé de ritualiser chaque fête particulière ou moment de l'année en faisant des activités spéciales le dernier mercredi avant les vacances. Les rituels permettent de rythmer l'année des enfants, en particulier pour les petits pour qui la notion du temps n'est pas complètement acquise. Ces activités sont parfois partagées avec les enfants du Croc'Odile.

Cette année, nous avons donc fêté Halloween en collaboration avec l'équipe éducative et les enfants du Croc'Odile en les maquillant, en faisant une chasse aux bonbons et une soupe à la courge.

Nous avons également fêté Noël et la Saint-Nicolas. Pour la Saint-Nicolas, le Croc'Bonheur a invité les enfants du Croc'Odile, et pour Noël, c'est le Croc'Odile qui a invité les enfants du Croc'Bonheur. Le Père Noël et le Saint-Nicolas, accompagné du Père Fouettard, ont apporté un petit cadeau pour tous les enfants sages.





Activités partagées avec les personnes des appartements protégés

Le Croc'Bonheur se trouve au rez-de-chaussée des appartements protégés. Nous aimons particulièrement collaborer avec les locataires et les référents sociaux. En raison de la situation

sanitaire, nous avons dû abandonner bon nombre d'activités en commun telles que le partage d'un repas une fois par mois, l'aide aux devoirs, les bricolages, les fêtes, les goûters... Afin de les protéger contre le virus, les enfants ne peuvent plus avoir de contact physique avec les habitants des appartements protégés. Nous ne pouvons donc pas fêter Noël avec eux. C'est pourquoi, cette année, nous avons décidé de leur faire une petite carte et un sachet de biscuits, glissés dans leur boîte aux lettres, pour leur souhaiter de belles fêtes de fin d'année.



Christel Joye, responsable pédagogique de l'UAPE Croc'Bonheur

657

Enfants accueillis au sein de
384 places d'accueil
parascolaire
(789 enfants pour 396 places en 2020)

Croc'Odile



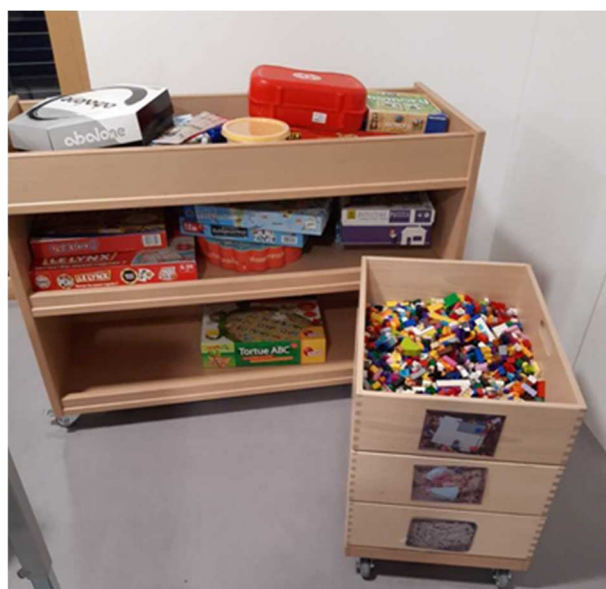
Situation	Nouveau collège des Rammes Rue des Vernes 21, Payerne
Directrice	Corinne Magne
Responsable de site	Mélanie Jöhr
Nb de places	72 places autorisées au 31.12.2021
Heures d'ouverture	7h – 18h30
Personnel éducatif	2 éducatrices 2 ASE 3 auxiliaires 1 apprenti 1 assistante à l'intégration
Personnel autre	1 pers. ménage et intendance

D'où vient le nom Croc'Odile ?

Les enfants qui étaient au Croc'Bonheur en début d'année 2021, ont pu proposer des noms pour les 2 futures structures. Cette liste a été transmise au CODIR qui a choisi le nom Croc'Banquise et trouvé le nom Croc'Odile. Puis le logo Croc'Odile a été créé par le dessinateur Mibé à partir de plusieurs propositions de l'équipe.

Les points de départ de la nouvelle structure

L'équipe éducative de l'UAPE Croc'Odile avait à cœur de conserver un fonctionnement le plus similaire possible avec le Croc'Bonheur pour que les enfants déjà inscrits les années précédentes gardent une continuité de fonctionnement, ainsi que pour le personnel. De plus, cela permet de faciliter les remplacements car c'est le même fonctionnement. Le tout est pensé pour et en fonction des besoins des enfants (bien-être, rythme de vie, socialisation, etc.). De ce fait, tout l'ameublement a été basé sur ces besoins, comme les portes des armoires où les enfants peuvent dessiner à la craie dessus, les chariots de jeux qui peuvent être transportés d'une salle à l'autre. La salle de rythmique est utilisée très souvent pour que les enfants puissent bouger. Il y a une salle calme pour qu'ils puissent se ressourcer.



L'équipe éducative

Elle est composée de la responsable pédagogique Mme Jöhr (qui travaille également en tant qu'éducatrice de l'enfance), de 3 personnes diplômées, de 3 auxiliaires, d'une assistante à l'intégration, d'un apprenti de 2^{ème} année, d'une stagiaire et d'une gestionnaire en intendance.

Nous avons accueilli, pour des stages découverte de 2 semaines, 2 personnes du SEMO et 1 personne intéressée par une reconversion professionnelle.

L'UAPE Croc'Odile

Elle a ouvert ses portes le lundi 23 août 2021. Le Croc'Odile accueille des enfants scolarisés au Nouveau Collège des Rammes, au Pavillon des Rammes, à l'Ancien-Hôpital et au Château. Elle complète l'offre du Croc'Bonheur pour les écoliers de Payerne.



L'inauguration officielle du nouveau collège des Rammes

Elle a eu lieu le 4 novembre 2021. Elle s'est très bien déroulée en présence de la Présidente du Conseil d'Etat Mme Nuria Gorrite et de la Conseillère d'Etat Mme Cesla Amarelle, cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture ainsi que de tous les acteurs importants qui ont mené le projet à son terme. Les invités ont eu la possibilité de visiter le bâtiment dont les classes et le parascolaire. C'est Diego qui a eu l'honneur de couper le ruban avec Mme Magne et Mme Gorrite. (Photo de CR/Charly Rappo)



Les activités

Les enfants jouent tous les jours sur les terrains de foot et de basket. Ils apprécient la place de jeux, l'activité disco, les expositions de dessin avec leurs surprises, les bricolages, les peintures, les jeux en salle de rythmique et bien sûr les jeux libres avec les Lego, les Barbie, les petites voitures, les dessins, coloriages, puzzles, etc.

Chaque mercredi, notre équipe organise une activité pâtisserie afin que les enfants puissent participer à la préparation des collations.

L'équipe éducative a organisé en collaboration avec le Croc'Bonheur plusieurs rencontres dont un tournoi de foot et un goûter de Noël.

Le tournoi de foot s'est déroulé le vendredi 15 octobre à la salle de gym de la DLT. C'est l'équipe Croc' Bonheur qui a gagné. Tous les enfants ont reçu un certificat et une coupe pour les récompenser de

leur participation. Les 2 structures avaient composé une équipe qui s'était entraînée durant plusieurs semaines. Les enfants se sont beaucoup impliqués dans cet événement. Le 18 février 2022, un deuxième tournoi de mini-hockey sera organisé et il va se dérouler à la salle de rythmique des Rammes.

Nous sommes aussi allés au Croc'Bonheur pour la visite du St-Nicolas le 8 décembre 2021.

Le goûter de Noël a eu lieu au Croc'Odile, le mercredi 22 décembre 2021 en présence du Père Noël. Les enfants ont aidé à la préparation de petits sachets remplis de cacahuètes, de chocolats et d'une mandarine. Ils ont également confectionné des biscuits de Noël pour remercier la direction de l'ASIPE, l'ARAJ, la direction des écoles, HelvéCie (transport en bus), le Matas (structure de prise en charge d'enfants à besoins particuliers) et le personnel d'entretien pour leur travail et leur collaboration qui nous est très précieuse.



Les projets

L'équipe éducative a comme projet de réaliser une fresque murale représentant le logo du Croc'Odile avec les empreintes de chaque enfant et membre de l'équipe éducative. Ce projet a déjà commencé et va se poursuivre au fil des années.

Un autre projet qui devrait se concrétiser l'année prochaine est un mur sensoriel dans la salle de repos. Le matériel a déjà été commandé.

Le prochain projet de l'équipe est d'aménager un jardin pédagogique avec des herbes aromatiques et petites plantes pour faire découvrir ces plantes, leurs cycles de vie aux enfants et les leur faire déguster. Il est encore en phase d'élaboration.

Remerciements

L'équipe éducative et les enfants remercient le Codir de l'ASIPE pour son soutien qui nous permet de mettre en place des projets pour continuer à améliorer le bien-être des enfants dans notre structure. Un merci tout particulier à notre Directrice Mme Magne et à M. Lunardi pour leur soutien et leur présence. Merci Beaucoup!

L'équipe éducative de l'UAPE Croc'Odile.

Croc'Banquise



Situation	Collège de Corcelles
Directrice	Corinne Magne
Responsable de site	Patrik Cornu
Nb de places	36 places autorisées au 31.12.2021
Heures d'ouverture	7h – 18h30
Personnel éducatif	1 éducatrice 1 ASE 1 auxiliaire 1 stagiaire
Personnel autre	1 gestionnaire en intendance

L'UAPE Croc Banquise a ouvert ses portes à la rentrée scolaire d'août 2021.

Les délais ont été tenus par les artisans et l'école. Cela nous a permis d'aménager les lieux juste avant l'accueil des enfants et de leurs familles pour la journée des portes ouvertes le vendredi 20 août 2021.

Le concept pédagogique a été élaboré avec l'ensemble de l'équipe éducative. Bien que le personnel éducatif formé engagé n'ait pas d'expérience préalable en structure parascolaire, l'encadrement répond aux attentes qualitatives définies avec la mise en application de 4 axes pédagogiques :

- avoir sa/une place
- être écouté / (s') écouter,
- être reconnu
- être sécurisé.

Ces principes de base sont appliqués dans nos réflexions, nos accompagnements et nos interventions quotidiennes.

Les mesures sanitaires ont eu un impact fort sur notre accompagnement, surtout en cette fin d'année civile lorsque l'adulte ne pouvait plus manger à table avec les enfants. Nos rituels liés à l'hygiène ont été renforcés ce qui constitue une part importante dans notre accompagnement à l'heure actuelle.





Finalement je remercie l'ensemble des acteurs de l'ASIPE (collègues des autres UAPE, direction secrétariat, comité...) ainsi que les personnes liées au collège de Corcelles (municipaux, concierge, équipe de nettoyage et enseignantes) car nous avons trouvé pour chaque situation et/ou demande le soutien et les moyens nécessaires pour y faire face.

Nous espérons que l'année civile à venir puisse être aussi satisfaisante que ces premiers mois d'ouverture.

Patrik Cornu, Responsable de l'UAPE

Le P'tit Château



Situation
Directrice
Nb de places
Heures d'ouverture
Personnel éducatif

Route du Vully 9 à Grandcour
Corinne Magne
24 places autorisées au 31.12.2021
7h – 18h30
1 ASE
1 auxiliaire

Pour marquer notre première année scolaire d'ouverture et conditionnés par la situation pandémique que nous connaissons, nous avons fêté la Chandeleur et Pâques en petit comité. Un mardi du mois de mai, les enfants de 2P du Croc'Bonheur sont venus passer une partie de la journée au P'tit Château. Nous avons partagé le repas de midi ensemble et chacun a pu faire de nouvelles connaissances. La fin d'année scolaire a été marquée par un barbecue pour tous les enfants du P'tit Château.



Le petit nombre d'enfants dans la structure a permis à tous d'être proches les uns des autres. Des liens de complicité se sont créés. En août 2021, nous entamons notre 2^{ème} année au P'tit Château. Le groupe d'enfants n'est plus le même car certains enfants poursuivent leur scolarité à Corcelles-près-Payerne. Nous accueillons désormais les élèves scolarisés au Collège de Grandcour, de la 1P à 4P, donc de 4 à 8 ans.

Après cette première année, je fais évoluer mon travail éducatif vers plus de conscience pour tous les enfants de l'importance de prendre en compte l'autre dans sa différence, en offrant aux enfants un lieu sécurisant où ils bénéficient d'un maximum d'autonomie.

Comment ?

- Création pour chaque enfant d'un cahier de photos individuelles et en groupe qui sont prises tout au long de l'année. Merveilleux souvenir !
- Création d'un groupe de parole juste avant le repas : Chaque enfant apprend à écouter l'autre sans l'interrompre.
- Création d'un moment de méditation où chacun apprend à écouter son cœur.
- Affichage de diverses photos sur lesquelles les enfants peuvent regarder ce qui est bon pour lui et ce qui est bon de faire pour les autres.
- Nous insistons sur l'importance d'être une bonne et belle personne pour soi et pour les autres.



Véronique Faoro, éducatrice au P'tit Château

Le P'tit Bosset



Situation
Directrice
Nb de places
Heures d'ouverture
Personnel éducatif

Centre Sous-Bosset, Granges-Marnand
Noémie Corthésy
48 places autorisées au 31.12.2021
7h - 18h30
4 éducatrices
5 auxiliaires
1 stagiaire
1 secrétaire-comptable
1 apprentie
1 auxiliaire de ménage

Personnel autre

« Il était une fois l'année 2021 au P'tit Bosset »,

Cette année, à nouveau, nous nous sommes adaptés au rythme du Covid en respectant les consignes sanitaires. Au grand regret de toute l'équipe, nous n'avons pas pu organiser les portes ouvertes, ni notre traditionnelle fenêtre de l'Avent.

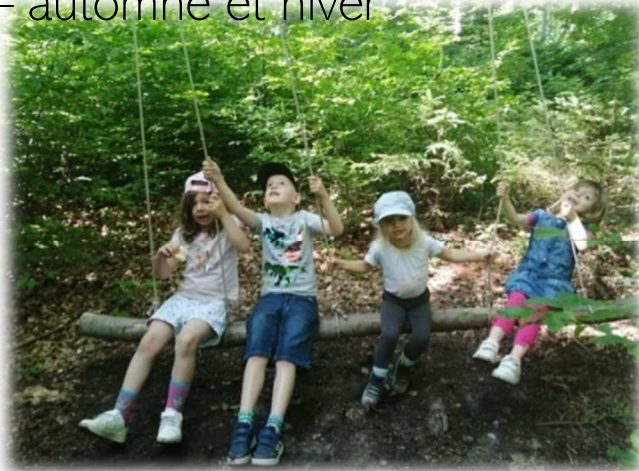
Heureusement, plusieurs jolies nouvelles sont venues ponctuer la vie de notre structure dans cette période remplie d'incertitude.

- Pour le bonheur de nos papilles, nous sommes maintenant servis par le service traiteur du Cochon d'Or de Payerne.
- L'année scolaire reprend et l'équipe continue à s'agrandir ! Notre structure a reçu l'autorisation de pouvoir former un(e) apprenti(e) ASE. Nous avons donc engagé Jane qui a débuté sa formation à la rentrée d'août. Nous avons aussi accueilli une nouvelle stagiaire Marissa, ainsi qu'une nouvelle ASE, Ana.

Au P'tit Bosset les semaines sont rythmées par environ 70 petits et grands pensionnaires qui défilent au fil des saisons.



Printemps – été – automne et hiver





Il fait bon vivre au P'tit Bosset :

- Après-midis cinéma
- Visites au canapé forestier
- Balades sous la pluie
- Animations culinaires
- Activités créatrices
- Anniversaires
- Visite des lutins pour l'Avent

Pour conclure, le P'tit Bosset c'est comme la photo ci-dessous, une équipe enthousiaste et solidaire dans la construction de projets. Des enfants dotés d'une imagination et d'une énergie digne de faire

pâler le Covid. Tout ceci mélangé avec une bonne ambiance au quotidien. Toujours bien entourés par la direction et le comité de l'ASIEGE grâce à qui nos idées peuvent se réaliser !

Marilène Schacher, Éducatrice



1551

Enfants au total ont été
accueillis dans le réseau ARAJ
en 2021 (1924 en 2020)

La Barrette



Situation	Ecole Pré-au-Loup à Lucens
Directrice	Joanne Aloise
Responsable	Anne-Claude Gertsch
Nb de places	72 places autorisées au 31.12.2021
Heures d'ouverture	7h - 18h30
Personnel éducatif	4 éducateurs 3 ASE 2 apprenties 1 stagiaire
Personnel autre	1 secrétaire 1 comptable 2 intendantes de cuisine

2021 La Barrette en bref

Une année de plus a filé à La Barrette et malgré le Covid nous avons pu mettre en place plusieurs projets qui nous permettent de continuer à tisser des liens avec tous les enfants accueillis.

Nous avons terminé le rapport 2020 avec quelques souhaits, voyons ensemble s'ils ont pu se réaliser. Nous avons mis en place le coin nurserie chez les 1-4p, Anne-Claude n'a pas commencé le footing mais elle vient travailler en vélo, Cassy a attrapé le Covid et malheureusement il n'a pas encore disparu, Valentine ton souhait n'est pas encore exaucé mais on reste positifs 😊, Mélissa travaille dur pour finir en beauté sa 8^{ème}, Antonio va plus tôt au lit depuis qu'il a eu le Covid et Franca a été heureuse toute l'année en accueillant son petit fils.

La présentation de La Barrette à la journée de formation parascolaire de PEP à Lausanne :

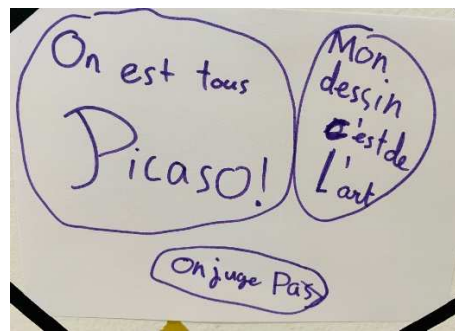
La prévention et la place de l'enfant à La Barrette : La prévention au quotidien, c'est donner une place à l'enfant en lui permettant d'être participant, acteur, créateur, revendicateur, défenseur de ses valeurs et collaborateur. A partir de ce postulat, le rôle du professionnel est alors d'inclure les enfants dans le travail quotidien, de les faire participer aux projets collectifs et aux règles de vie. Il fait place aux idées des enfants, il les consulte et les écoute. Il considère l'enfant comme un citoyen, il lui demande son avis, l'accompagne et le soutient dans ses projets et ses émotions.

Comment inclure l'enfant au quotidien à La Barrette ? voici quelques exemples :

Avec l'art table et le mur d'expression :



Mettre à disposition des surfaces définies où noter, griffonner, gribouiller et s'exprimer sans forcément tout mesurer. C'est possible à tout moment de la journée à La Barrette. C'est aussi une manière de déposer son émotion, ses passions, ses sensations.



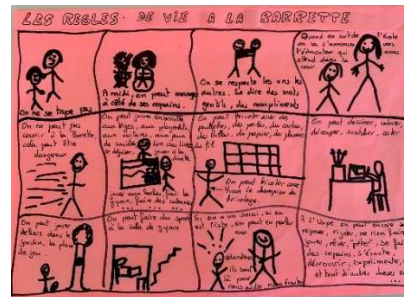
Avec les règles de vie à la Barrette

Chaque année, durant les premières semaines de la reprise scolaire, les éducateurs se donnent le temps d'observer les nouvelles dynamiques de groupes pour élaborer et penser les nouveaux panneaux des règles de vie. C'est indispensable de renouveler et de faire évoluer, dès que l'on estime nécessaire, les règles, pour qu'elles puissent correspondre à ce qui se vit. Des panneaux poussiéreux, dépassés et décolorés ne vont plus parler à personne et finiront dans l'oubli. Prendre soin de la vie collective, c'est prendre soin des relations et du matériel mis à disposition, c'est donner envie à l'enfant et aux éducateurs de s'investir dans leur lieu.

A la Barrette les enfants participent à l'élaboration des règles choisies qui orneront les cadres noirs. Les enfants sont réunis, une discussion de groupe est engagée sur ce que sont les règles et à quoi elles servent et de là, les idées et commentaires fusent. Les panneaux des règles se différencient en fonction des âges. On ne va pas parler des mêmes choses si on est en 1p ou en 8p. Les tableaux sont organisés en différents items :

- Ce qui est possible de faire
- Ce qu'on n'a pas le droit de faire ainsi que les règles de sécurité
- Ce qui peut être demandé à l'éducateur
- Ce que l'éducateur demande aux enfants

C'est un peu le principe des vases communicants, l'un ne va pas sans l'autre.



Le projet contes à la salle V.I.P expliqué par les enfants

- Il y avait du cacao chaud et des histoires qui flippaient... Livia
- Il lisait des histoires de « chair de poule » qui font peur, Harry Potter et des histoires de Noël. Il faisait du chocolat chaud et s'il avait pas le temps que de l'eau.
- Il enregistrerait des bruits et il passait des bruits de sorcières pendant qu'il lisait.
- Quand on avait peur on se serrait et on avait du bon chocolat chaud. Il y avait un chat qui s'appelait Rip ça veut dire « Repose en paix ». C'était trop bien ! Manon, Léna, Manon



Et pour 2022...!

- Le jardin « Terre a peu tique » en friche mais thérapeutique pour tous



- Barrette FM la 1^{ère} émission en préparation
- Projet BD
- Continuer de fabriquer nos confitures et granola maison pour le déjeuner



- Le mur des 1001 langages

Joanne Aloise, Directrice

La Cabane

LA CABANE

Situation	Ecole l'Ochette à Moudon
Directrice	Justine Dorsaz
Suppléante	Marie-Laure Groux
Nb de places	36 places autorisées au 31.12.2021
Heures d'ouverture	7h – 18h30
Personnel éducatif	1 éducatrice 2 ASE 1 auxiliaire 2 stagiaires
Personnel autre	2 intendantes de cuisine 1 secrétaire 1 comptable



Ladies & Gentleman, ici **Cabane-Air 2021**,
bienvenue à bord !
Nous vous prions de regagner vos sièges et
d'attacher votre ceinture.
Décollage imminent... pour un petit tour
d'horizon de cette année 2021 à la Cabane !

Première escale... Hollywood où nos apprentis
scénaristes ont élaboré une scène de mission
impossible.
Du théâtre et de l'impro ont également été
embarqués dans les bagages !

Puis, direction... découverte et travail autour du
sucre !

Les enfants ont pu créer et élaborer des
expériences en lien avec celui-ci et
confectionner un atelier Barbapapa pour les
petits... et les grands gourmands !

Les enfants de la Cabane ont confectionné avec
soins et application les goûters tout au long de
l'année. Les enfants sont amenés vers une
autonomie et des responsabilités dans les
discussions et compromis du groupe, et ce du
processus décisionnel à la réalisation du goûter.





Nos apprentis confiseurs ont ensuite élaboré des activités sur le thème de la confection de maquettes en carton et bois à travers des ateliers abordant le recyclage et la pensée écologique.



A présent, nous changeons de cap, nous nous arrêtons au plaisir du potager où les enfants se sont aussi laissé tenter par du jardinage et ont suivi avec attention la pousse et les soins aux plantes ainsi que la cause à effet.



Nous avons survolé l'expérimentation de la gravité où les enfants ont élaboré et défié les lois architecturales avec des constructions de plus en plus élaborées et surprenantes.



Un arrêt minute au pays du cirque où un atelier de trapézistes a pu être partagé avec les enfants. L'orage « J'veux pas mettre de masques » nous ayant fait traverser une légère zone de turbulences en fin d'année, le vol a subi un changement de destination et nous avons terminé notre voyage au... pays du rêve, où les équipes et les enfants ont élaboré des colloques participatifs autour du thème du **REVE** !

Justine Dorsaz, Directrice



Le Château

LE CHÂTEAU

Situation	Ecole du Fey à Moudon
Directrice	Justine Dorsaz
Suppléante	Nadine Lopes
Nb de places	48 places autorisées au 31.12.2021
Heures d'ouverture	7h – 18h30
Personnel éducatif	2 éducatrices 1 ASE 2 auxiliaires 1 stagiaire 1 apprentie
Personnel autre	1 intendante de cuisine 1 secrétaire 1 comptable

Au menu cette année 2021, un château-menu décoiffant !

En entrée, les enfants du Château ont revêtu leur cape de petits physiciens ! Dès la rentrée, nous avons expérimenté les matières ainsi que certaines des réactions physiques. Les bulles, les techniques de peintures, les réactions culinaires ont été quelques-uns des thèmes abordés et expérimentés cette année.



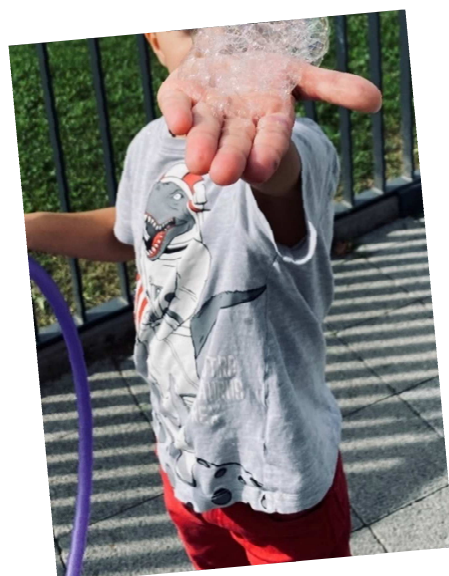
En plat principal, nous avons concocté le sociétariat mitonné doucement avec la mise en pratique du micro-château ainsi qu'un aménagement pensé et créé par des enfants.



L'estime de soi, l'amitié, les qualités ont été des sujets qui ont été travaillés par le biais du micro-château qui comporte des activités participatives ainsi que des thèmes choisis par les enfants.



Nous concocterons toute cette année 2021 des douceurs et créations culinaires, et l'élaboration d'une recette magique... secret du chef !
En accompagnement, de surprenantes constructions ainsi que des ateliers autour de la création architecturale éphémère ou des thèmes comme la gravité ont été étudiés.



Assaisonnés de quelques ateliers de création autour du carton, du recyclage et de la création écologique. ...Des créations écologiques et prometteuses dans le domaine de l'automobile !
En dessert, nous avons terminé cette année aux rythmes de contes enneigés, de patinage et de rigolade !



Justine Dorsaz, directrice

4. Structure de coordination de l'Accueil Familial de Jour

L'ARAS Broye-Vully gère et organise la structure de coordination pour l'Accueil Familial de Jour (mamans de jour) compétente pour toutes les communes membres de l'ARAS Broye-Vully ayant adhéré au réseau. A ce titre, la structure de coordination applique les dispositions de la Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants (LAJE) relatives à la surveillance et à l'autorisation de l'Accueil Familial de Jour.

4.1 Personnel de coordination et administratif

Le service dispose des effectifs suivants :



4.2 Tâches

Organisation administrative

Comme précédemment indiqué, les accueillantes sont engagées par l'ARAS Broye-Vully et les parents paient la pension à l'ARAJ selon un barème qui tient compte de leur revenu. Le calcul du revenu déterminant permettant de facturer les prestations aux parents requiert un travail d'analyse conséquent des pièces financières transmises par les familles. Ce travail minutieux est effectué avec professionnalisme par le bureau administratif de l'ARAJ. De plus, nous traitons toute la question des RH pour les accueillants/tes et leur versons leurs salaires mensuellement.

Dans une volonté de modernisme et de baisser significativement notre consommation de papier, l'ARAJ a entrepris un virage digital en 2021. Après une phase test de 3 mois et des formations dispensées jusqu'à fin juillet 2021, l'ensemble des Accueillants/es en Milieu Familial (AMF) ont pu compléter leurs décomptes mensuels d'heures de garde sur notre plateforme digitale « KIBE.rpi ». Cet outil, directement connecté à notre système informatique, est un gain de temps pour les AMF et l'équipe administrative de l'ARAJ qui n'a plus à retranscrire manuellement les heures effectuées sur notre outil informatique.

Avec le départ des communes de l'ASIA au 31 décembre 2020, nous comptabilisons 55 AMF sous contrat fin 2021. L'ensemble des tâches administratives sont passablement chronophages (établissement des contrats de travail, demandes d'allocations maternité, demandes d'allocations

familiales, indemnisation en cas de maladie ou d'accident, établissement des décomptes aux assurances sociales et à l'impôt à la source). De plus, avec la période pandémique qui a perduré en 2021, le suivi des absences liées à la COVID-19, l'établissement des demandes APG et leur suivi ont une nouvelle fois généré beaucoup d'heures de travail consacrées aux tâches RH.

Coordinatrices

Après une longue carrière au sein de la structure de coordination, Mmes Roy et Heiniger ont pris leur retraite à fin avril 2021. Pour pallier ces départs, nous avons eu le plaisir d'accueillir au sein de notre équipe Mme Forestier début mai 2021.

La LAJE prévoit que la surveillance et l'enquête socio-éducative, menant à la délivrance d'une autorisation d'accueil adaptée, sont des tâches effectuées par des coordinatrices dûment formées. Ainsi, durant cette année à nouveau si particulière, les coordinatrices ont effectué 15 enquêtes de révision (22 en 2020) pour des autorisations dont la validité arrivait à échéance. Avec les mesures de protection à respecter dans le cadre de l'Accueil Familial de Jour, certaines de ces enquêtes ont été effectuées par téléphone.

Nos coordinatrices sont en contact étroit avec les AMF qui les sollicitent dès qu'une question ou une difficulté dans la prise en charge d'un enfant surgit.

Elles interviennent également, de cas en cas, pour conseiller et renseigner les parents et les AMF lors de l'élaboration de la convention de placement qui règle les détails du placement (jours et heures de garde, repas, vacances, etc...) et pour assurer une médiation entre les deux parties en cas de mésentente. Elles assurent les permanences téléphoniques de la structure au cours desquelles elles reçoivent des demandes de placement de parents ainsi que diverses questions posées par des parents placeurs ou des AMF.

Les coordinatrices sont également très impliquées dans la formation des AMF. Elles collaborent avec la CIAFJ (Communauté d'Intérêt pour l'Accueil Familial de Jour) à la mise sur pied des cours de base obligatoires pour les nouvelles AMF ainsi que pour les Rencontres de Soutien Obligatoires (RSO). De plus, elles organisent des formations continues à l'intention des AMF durant l'année.

L'épanouissement et la formation continue de nos AMF est une des priorités de notre réseau. Dans une année dite « normale », divers ateliers sont organisés par nos coordinatrices pour nos accueillant/es en milieu familial. Mais tous ceci a encore été mis entre parenthèses cette année.

En 2021, le COVID – 19 a mis entre parenthèses de nombreux moments de rencontres, d'échanges, de formations pour nos AMF et nos coordinatrices.

Cependant, durant les périodes d'accalmie nous avons pu, malgré tout, organiser 2 boîtes à outil ainsi qu'un repas réunissant l'ensemble de nos AMF dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

Nous nous sommes tous retrouvés le 17 septembre 2021 dans un refuge à Lucens où nous avons pu savourer un délicieux repas concocté par nos dévouées coordinatrices. Ce fut un magnifique moment de partage. Un grand merci aux organisatrices !

4.3 Effectif des AMF (Accueillantes et accueillant en Milieu Familial)

Voici l'effectif des 55 AMF par commune au 31.12.2021 (sans tenir compte pour 2020 des AMF ASIA)

	Déc. 2021	Déc.2020		Déc. 2021	Déc. 2020
Bussy-sur-Moudon	2	2	Moudon	12	12
Chevroux	1	1	Payerne	17	18
Corcelles-près-Payerne	5	5	Trey	2	1
Grandcour	3	4	Valbroye	6	7
Lucens	4	5	Villarzel	1	1
Missy	2	2	TOTAL	55	58

Comme indiqué précédemment, les AMF sont au bénéfice d'un contrat de travail de droit privé avec l'ARAS Broye-Vully et sont salariées.

4.4 Activité des AMF

Les effets de la crise pandémique, les mises en isolement des familles et de nos AMF ainsi que le télétravail se sont fait ressentir sur les heures de gardes en AFJ. Cependant, c'est tout de même 271'634.10 heures qui ont été rétribuées à nos AMF en 2021 alors que le budget en prévoyait 300'000 heures.

Atout indéniable de notre réseau, les AMF en activité au sein de notre réseau permettent d'offrir des possibilités de garde pour 409 enfants de notre région !

4.5 Finances

Les coûts de fonctionnement totaux s'élèvent pour 2021 à Fr. 2'589'439.93 alors que le budget prévoyait un montant de Fr. 2'750'908.-. Le coût de production d'une heure de garde s'établit à Fr. 8.72 contre Fr. 8.01 en 2021.

La bonne gestion des coûts nous permet de constituer un fond de réserve de Fr. 64'510.00 au terme de cet exercice.

En 2021, nos 55 AMF ont effectué
271'634 heures d'accueil réparties
entre **409 enfants**.

5. Relations inter-réseaux

Des conventions existent avec le réseau EFAJE pour la région d'Echallens, RéAÿ pour la région d'Yverdon, RYMAJE pour la région d'Yvonand et l'ABMG pour la Glâne (FR). En 2021, nous avons également conclu une convention avec l'Arpeje, nouveau réseau de la région d'Avenches. Ces conventions concernent des parents qui habitent dans des communes de l'ARAJ proches de ces réseaux et qui, pour des raisons de proximité ou liées à leur lieu de travail, ont la possibilité de bénéficier de ces places. Ils sont alors soumis aux conditions tarifaires de notre réseau. L'ARAJ prend en charge la différence entre le prix facturé aux parents et le prix facturé par la structure de l'autre réseau. Cela concerne 26 enfants pour l'année 2021 (17 en 2020).

Les enfants habitant dans une commune d'un réseau partenaire et qui sont placés dans une structure ARAJ sont au nombre de 22 (17 en 2020). L'ARAJ facture alors le plein tarif au réseau partenaire.

Les enfants hors-réseau pur, c'est-à-dire ceux qui sont placés dans une de nos structures et qui ne bénéficient d'aucun tarif subventionné car ils n'habitent ni dans notre réseau ni dans un réseau partenaire, sont au nombre de 25 pour l'année 2021 (15 en 2020). Les parents de ces enfants paient le plein tarif.

Les relations avec les réseaux partenaires se passent bien. Les demandes doivent être validées par les deux parties avant le début du placement et permettent de répondre favorablement aux parents si les raisons invoquées sont valables.

6. Développement du réseau et conclusion

Au premier janvier 2021, l'ARAJ est constituée de 22 communes membres, à la suite du départ des 4 communes de la région d'Avenches. Cette scission a aussi eu pour conséquence que nous avons dû nous séparer de 23 AMF, d'une crèche de 34 places et de trois structures parascolaires totalisant 120 places d'accueil. A ce sujet, quelques délégués des communes avaient fait part de leur étonnement qu'aucune réduction du personnel ne soit prévue au sein de notre association à la suite de la réduction du nombre de structures sous gestion. Nous avons précisé que les effectifs étaient sous-dotés depuis plusieurs années et que l'équipe administrative effectuait beaucoup d'heures supplémentaires. D'autre part, l'année 2021 nous a démontré que la tâche quotidienne n'a pas subi de baisse malgré le départ des communes de l'ASIA. En effet, au 31 décembre nous totalisons seulement 10 places parascolaires de moins à la suite de la création de deux nouvelles structures d'accueil à l'ASIPE. D'autre part nos 55 AMF ont en moyenne effectué chacun.e plus de 4'900 heures d'accueil (contre 4'200 heures en 2020). Seules les places en crèche ont quelque peu diminué entre fin 2020 et début 2021 mais sans impact significatif sur le labeur des équipes de notre association. Voilà de quoi rassurer nos précieux contributeurs : le bureau de l'ARAJ et les coordinatrices ne chôment pas !

L'ARAJ tient à remercier les communes, le personnel des structures, les Accueillant(e)s en Milieu Familial, les Associations scolaires ainsi que tous ses partenaires pour la bonne collaboration partagée tout au long de l'année 2021.

Merci aussi aux personnes qui auront pris la peine de consulter ce document dans son entier...

Avril 2022, Clémentine Mayor & Samuel Crudo

ACCUEIL PRESCOLAIRE TAUX D'OCCUPATION 2021 DES STRUCTURES

	Les Passerelles	Pomme-Cannelle	AFJ
	taux (en %)	taux (en %)	Nb d'heures de garde
Janvier	80.28	76.1	23'508.04
Février	84.4	82.71	22'047.08
Mars	86.68	90.61	28'881.82
Avril	90.16	87.34	20'808.33
Mai	91.32	89.55	23'871.83
Juin	91.57	88.07	27'882.75
Juillet	76.44	70.34	15'222.50
Août	73.29	65.26	15'497.25
Septembre	80.69	70.53	25'257.75
Octobre	85.57	72.86	20'913.75
Novembre	86.13	76.76	26'706.25
Décembre	*	75.68	21'036.75
Moyenne annuelle	84.23	78.82	

Total des heures de garde en Accueil Familial de Jour	271'634.10
--	-------------------

Remarques

Ces taux d'occupation tiennent compte des dépannages.

*Fermeture totale ou partielle des Passerelles pendant la semaine du 6 au 10 décembre.

L'extraction ne permettant pas de prendre en compte des jours de fermeture, le taux d'occupation du mois de décembre n'a pas pu être calculé. Moyenne calculée sur 11 mois.

ACCUEIL PRESCOLAIRE ENFANTS ACCUEILLIS EN 2021

Communes	Accueil Familial de Jour	Les Passerelles	Pomme-Cannelle	Enfants placés dans d'autres réseaux	TOTAL
BUSSY-SUR-MOUDON	4		4		8
CHAMPTAUROZ	5			2	7
CHAVANNES-SUR-MOUDON	3		2		5
CHEVROUX	15	6			21
CORCELLES-PRES-PAYERNE	48	56		1	105
CURTILLES			6		6
DOMPIERRE	1		9	1	11
GRANDCOUR	29	12			41
HENNIEZ	6	1	4		11
HERMENCHES	4		12		16
LOVATENS			2		2
LUCENS	40	3	70	2	115
MISSY	16	5		1	22
MOUDON	38		68	2	108
PAYERNE	127	129		4	260
PREVONLOUP	1		5	4	10
ROSSENGES	2		4		6
TREY	5	4			9
TREYTORRENS				1	1
VALBROYE	36	21	25	5	87
VILLARS-LE-COMTE					0
VILLARZEL	7	6	6	3	22
TOTAL ENFANTS ARAJ	387	243	217	26	873
EFAJE (Echallens & région)	1	2	7		10
ABMG (Glâne FR)		1			1
RYMAJE (Yvonand & région)			3		3
RéajY (Yverdon & région)					0
Arpeje (Avenches)	2				2
Nespresso Hors-réseau	1	1			2
Personnel Hors-réseau		4			4
Sans convention (plein tarif)	18	4	3		25
TOTAL GENERAL	409	255	230	26	920

Un même enfant peut être compté plusieurs fois du fait qu'il peut changer de commune ou de structure en cours d'année civile ou être placé dans deux structures à la fois.

ACCUEIL PARASCOLAIRE TAUX D'OCCUPATION 2021 DES STRUCTURES

	Croc'Bonheur	Croc'Odile	Croc'Banquise	Le P'tit Château	Le P'tit Bosset	La Barrette	La Cabane	Le Château
Janvier	80.65			30.00	82.77	89.18	75.00	77.44
Février	80.95			30.00	84.47	89.18	72.73	76.72
Mars	81.40			35.00	84.66	88.31	74.43	75.72
Avril	84.38			35.00	84.66	87.93	75.57	74.71
Mai	82.89			35.83	85.42	87.36	73.67	77.44
Juin	82.44			35.83	85.23	87.45	73.48	70.11
Juillet	VACANCES D'ÉTÉ, PAS DE CONTRATS PARASCOLAIRES							
Août								
Septembre	85.03	73.96	51.98	25.52	84.40	92.62	83.53	87.27
Octobre	85.49	78.57	53.97	29.69	85.82	91.76	82.14	88.64
Novembre	82.18	74.72	55.16	29.69	84.57	92.43	83.73	87.12
Décembre	83.76	75.42	51.19	29.69	84.57	90.13	79.96	79.09
Moyenne annuelle	82.92	75.67	53.08	31.63	84.66	89.64	77.42	79.43

Remarques

Ces taux d'occupation ne tiennent PAS compte des dépannages.

Moyennes annuelles calculées sur 10 mois. (4 mois pour Croc'Odile et Croc'Banquise)

ACCUEIL PARASCOLAIRE ENFANTS ACCUEILLIS EN 2021

Associations Scolaires	Communes	Croc'Bonheur Payerne	Croc'Odile Payerne	Croc'Banquise Corcelles	Le P'tit Château Grandcour	Le P'tit Bosset Granges-Marnand	La Barrette Lucens	La Cabane Moudon	Le Château Moudon	TOTAL
---------------------------	----------	-------------------------	-----------------------	----------------------------	-------------------------------	------------------------------------	-----------------------	---------------------	----------------------	-------

ASIPE	CHEVROUX	5		4	5		14
	CORCELLES/PAY.	9		24	4		37
	GRANDCOUR	3		2	3		8
	MISSY			2	8		10
	PAYERNE	105	54				159
	TREY	2	4				6
						TOTAL ASIPE	234

ASIEGE	CHAMPTAUROZ		1		1
	HENNIEZ		17		17
	TREYTORRENS		2		2
	VALBROYE		78		78
	VILLARZEL		11		11
				TOTAL ASIEGE	109

AISMLE	BUSSY s/M.			4		4
	CHAVANNES s/M.			8		8
	CURTILLES		10			10
	DOMPIERRE		7			7
	HERMENCHES			14		14
	LOVATENS		3			3
	LUCENS		120			120
	MOUDON			56	84	140
	PREVONLOUP		8			8
	ROSSENGES					0
	VILLARS-LE-COMTE					0
		TOTAL AISMLE			314	

TOTAL ARAJ	124	58	32	20	109	148	82	84	657
------------	-----	----	----	----	-----	-----	----	----	-----

Remarque Un même enfant peut être compté plusieurs fois du fait qu'il peut changer de commune en cours d'année civile. (ne concerne que très peu d'enfants)

TAUX DE RECOURS PAR COMMUNE TOUS TYPES D'ACCUEIL CONFONDUS

COMMUNES	POPULATION totale au 31.12.2021	POPULATION 0-12 ans au 31.12.2021	PROPORTION d'enfants 0- 12 ans en %	nb d'enfants placés dans une structure ARAJ	nb d'enfants placés dans une structure hors-réseau	TAUX DE RECOURS* en %
BUSSY-SUR-MOUDON	236	37	15.68	12		32.43
CHAMPTAUROZ	169	33	19.53	6	2	24.24
CHAVANNES-SUR-MOUDON	222	28	12.61	13		46.43
CHEVROUX	506	78	15.42	35		44.87
CORCELLES-PRES-PAYERNE	2722	439	16.13	141	1	32.35
CURTILLES	296	30	10.14	16		53.33
DOMPIERRE	246	36	14.63	17	1	50.00
GRANDCOUR	987	163	16.51	49		30.06
HENNIEZ	407	74	18.18	28		37.84
HERMENCHES	371	40	10.78	30		75.00
LOVATENS	146	20	13.70	5		25.00
LUCENS	4373	728	16.65	233	2	32.28
MISSY	366	62	16.94	31	1	51.61
MOUDON	6120	1067	17.43	246	2	23.24
PAYERNE	10258	1631	15.90	415	4	25.69
PREVONLOUP	215	38	17.67	14	4	47.37
ROSSENGES	93	13	13.98	6		46.15
TREY	321	50	15.58	15		30.00
TREYTORRENS	110	15	13.64	2	1	20.00
VALBROYE	3349	547	16.33	160	5	30.16
VILLARS-LE-COMTE	133	15	11.28			0.00
VILLARZEL	500	103	20.6	30	3	32.04
TOTAL	32146	5247		1504	26	
MOYENNE			16.32			28.66

Un même enfant pourrait être compté plusieurs fois du fait qu'il peut changer de commune ou de structure en cours d'année civile.

* Le TAUX DE RECOURS renseigne ici sur la proportion d'enfants 0-12 ans qui ont été placés en 2021 (structure ARAJ ou hors ARAJ).